

MAIRIE DE MAVILLY-MANDELOT
SEANCE DU 13 MAI 2013

L'an deux mil treize, le 13 mai à 20 h 00 les membres du Conseil Municipal de la commune de MAVILLY-MANDELOT, convoqués conformément à la loi, se sont réunis au lieu ordinaire de leur séance, sous la présidence de Monsieur Michel MEUNIER, Maire,

Etaient présents : Messieurs Sylvain BRUCHARD, JACOTOT Yves, GAGNEPAIN Jean Louis, MARLET Régis, COLLENOT Yves, FINOT Stéphane, LAINE Thierry,

Etait absent JACOTOT Cyril

A l'ouverture de la séance le Maire sollicite l'autorisation d'ajouter à l'ordre du jour 4 délibérations dont les sujets sont arrivés après l'envoi de l'ordre du jour.

Délibération concernant le renouvellement du contrat d'ATESAT (*déli 2013-12*)

Délibération pour permettre l'encaissement du chèque de remboursement de l'assurance pour le sinistre du calvaire (*délib 2013-13*)

Délibération pour établir un bail de 3ans au lieu d'un an concernant le pré loué à Mr LEBRO (*délib 2013-14*)

Délibération pour confier à DEKRA l'étude sur la recherche d'amiante et de plomb avant le début des travaux de la mairie. (*délib 2013-15*)

Ces quatre délibérations sont prises à l'unanimité.

PLU :

Le Maire donne connaissance au Conseil du rapport du cabinet GALLET et les Conseillers présents lors de la réunion font part de leurs observations.

Après discussion il est convenu de demander au cabinet GALLET de proposer aux autorités parties prenantes une extension du périmètre constructible pour Mavilly-Mandelot.

Vente de la parcelle ZC86 (*délib 2013-16*)

En l'absence de M Yves COLLENOT, sorti, le Conseil donne son accord pour la vente à ce dernier de la parcelle concernée moyennant le prix de 0.18 le m².

L'enquêteur désigné lors de la dernière réunion de Conseil Monsieur Régis MARLET, sera présent les vendredis 7 et 14 juin de 14 h à 16 h pour toutes personnes désireuses apporter une remarque sur cette vente.

Recensement de la population pour l'INSEE

Le recensement aura lieu entre le 16 janvier et le 15 février 2014. Le maire demande qui l'on pourrait charger de ce travail. Le dernier agent recenseur était l'ancienne secrétaire et la nouvelle Mme CANCE ayant plusieurs secrétariats n'a pas de temps disponible. Ce travail nécessite plusieurs jours de disponibilité et une bonne connaissance de l'informatique, plusieurs noms sont évoqués le maire est chargé de les approcher.

Au moment où nous rédigeons ce compte rendu, nous avons obtenu l'accord de Mme Annick GERARD, son nom sera donc communiqué à la l'INSEE qui lui transmettra toutes les informations nécessaires à l'accomplissement de cette tâche.

Questions diverses :

Vente et coupe des chênes :

L'ONF nous informe que l'adjudication aura lieu le 19 juin prochain.

Maternelle

A ce jour il y a 20 enfants inscrits pour la rentrée 2013-2014

- 3 ans	T.P	M	G
4	4	3	9

Porte du cimetière

Cette dernière ne fermant plus le Maire suggère de faire établir un devis de remise en état par un serrurier. MM JACOTOT Y. et MARLET R. proposent leurs services pour éviter d'éventuels frais si cela est possible.

Subvention du Conseil Général pour le projet Cœur de Village

Les travaux n'ayant pas encore débutés, le Maire signale qu'il est intervenu auprès du Conseil Général pour faire reporter en 2014 la subvention accordée au titre de 2013. Monsieur Denis THOMAS lui a donné l'accord du Conseil Général pour ce report.

Calvaire

Les travaux devraient être terminés en août prochain

Médailles et honorariat

Le maire a entrepris les formalités auprès de la préfecture. Les demandes feront partie de la promotion de janvier 2014.

Repas des anciens

Sur 36 personnes invitées, 19 ont participé au repas, 9 se sont excusées et nous avons porté 5 repas à domicile, sans oublier 6 invités qui ont payé leur repas.

Travaux mairie école

Nous attendons le feu vert de la préfecture après l'étude amiante plomb pour lancer les appels d'offres.

Vide grenier

Le vide grenier aura lieu comme prévu le 9 juin espérons que d'ici là le temps sera plus clément.

Aménagement du Préau

Nous attendons un troisième devis pour la remise en état du plafond.

Fauchage des accotements

Monsieur Yves Jacotot prendra contact avec l'entrepreneur pour convenir de la date des travaux.

Sicéco

Sylvain BRUCHARD qui a participé à la dernière réunion, signale que suite aux dernières décisions gouvernementales en vue des économies d'énergie les monuments devraient être éteints à 1 h du matin. Mavilly est aux normes puisque notre église est éteinte à 23 h

Séance levée à 22 h 15